

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 24 janvier 2013

Absents excusés : Yves Billod-Laillet, Karine Burgey

Absents : Gérard Baudras, Brigitte Personeni

Audition Mr Cocot (projet funérarium)

Présentation par Mr Cocot de la Marbrerie du Val de Loue du projet de chambre funéraire à la ZA la Blanchotte.

Ce projet consiste en la construction d'un bâtiment par l'entreprise Gauthier qui serait loué à la société de prestation de services de Mr Cocot (funérarium).

Actuellement la marbrerie procède à 250 inhumations et 350 exhumations par an.

Le bâtiment comprendra : une zone accessible au public comprenant un hall d'accueil, des sanitaires publics, deux salons, un bureau, un magasin d'articles funéraires et une salle d'exposition de cercueils et de monuments funéraires ; et une zone de service consistant en un laboratoire, un accès véhicule de service, vestiaires et sanitaires, atelier et garage. L'entrée se fera face au champ.

Un sens de circulation sera mis en place.

La future chambre funéraire sera aménagée de façon à assurer une séparation entre la partie destinée à l'accueil du public et la partie technique. L'extérieur sera aménagé autour du bâtiment afin de ne pas être visible de tous.

Les sociétés seront composées de Mr Cocot, gérant, de 2 fossoyeurs, 2 vendeuses qui ont une formation assistante funéraire et prochainement 4 porteurs vacataires, et un fossoyeur de plus.

Les soins de conservation seront effectués par un thanatopracteur professionnel.

Discussion du conseil municipal sur l'état du bâtiment existant, le permis de construire sera signé à condition que ce bâtiment soit achevé.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents donne un avis favorable au projet de création de la chambre funéraire par la Marbrerie du Val de Loue

Point sur projet éolien

L'arrêté préfectoral relatif à la création de zone de développement de l'éolien (ZDE) Quingey Val Saint Vitois est signé.

Ce qui permet de lancer la phase finale des études.

Planning du projet :

- 1^{er} trimestre 2013 : information publique (exposition, plaquette, permanences...)
- avril/mai 2013 : dépôt conjoint du permis de construire / dossier Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Septembre/octobre 2013 : enquête publique
- Février/mars 2014 : obtention du permis de construire / autorisation d'exploiter ICPE
- 4^{ème} trimestre 2014 : début des travaux forestiers (premières retombées locatives)
- 3^{ème} trimestre 2015 : fin des travaux
- 1^{er} trimestre 2016 : mise en service industrielle du parc éolien

Modification statut CCCQ

Afin de réaliser et gérer un relais de services publics à la maison des services, la compétence doit en être précisée dans les statuts de la communauté de communes du canton de Quingey.

Le conseil municipal approuve la décision de la Communauté de Communes du Canton de Quingey.

Information du Maire, questions diverses

➤ Suite au sinistre du 03 mai 2011, le Conseil Municipal accepte le remboursement de l'assurance AVIVA pour une somme de 2 003 €.

➤ autorisation pour le paiement des heures supplémentaires pour le déneigement pour le mois de janvier 2013 à Jean PRILLARD : dimanche : 1 heure, nuit : 4.5 heures, semaine : 1 heure à Jean-Claude LAZARD : nuit : 4 heures, semaine : 1 heure

➤ Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune doit engager les dépenses suivantes avant le vote du budget primitif 2013 de la commune : Etude espace santé : 6 500 €.

Le Conseil Municipal, autorise le Maire, à engager, liquider et mandater ces dépenses sur le compte 2031 pour un montant de 6 500 €

➤ Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte la convention d'autorisation de passage et de balisage pour un itinéraire de randonnée équestre avec le Comité Régional de Tourisme Equestre de Franche-Comté (CRTE)

➤ Le Conseil municipal accepte l'avenant n°1 de la convention de SPS avec SOCOTEC pour l'aménagement de la salle culturelle afin d'y inclure l'aménagement de la maison médicale et la restructuration de la bibliothèque Les honoraires pour la salle culturelle reste inchangé soit 1 870 € HT et les honoraires pour la maison médicale et bibliothèque seront de 0.5 % HT du montant définitif TTC

➤ FNACA : suite à la demande de la FNACA de baptiser un lieu public à la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie, soit le 19 mars 1962 (date des accords de Genève sur la fin de la guerre d'Algérie), le conseil municipal accepte de baptiser l'Allée du cimetière : allée du 19 mars 1962

➤ Dans le cadre de sa politique de réduction des déchets, le SYBERT, Syndicat mixte de Besançon et de sa région pour le traitement des déchets, organise une nouvelle opération de sensibilisation auprès de la population présente sur son territoire.

Il lance l'opération « des poules pour mes déchets ». Le principe est simple : le SYBERT donne deux poules à chaque ménage participant et durant quelques mois (de mars à juin) ces foyers pèsent leur poubelle grise pour constater l'allègement de leurs déchets. Pour ce faire, le SYBERT cherche une quinzaine de foyers prêts à accueillir deux poules chez eux pour tester ce principe.

Les personnes intéressées peuvent se préinscrire sur notre site internet : www.sybert.fr - rubrique "prévention", avant le 15 février 2013.

➤ Movidoubs :

Discussion sur la possibilité de créer 2 nouveaux arrêts et un abri bus : création d'un arrêt à la maison de retraite, création d'un arrêt vers le futur parking relais (face à l'hôtel de la Truite) avec un abri bus qui servira également au transport des lycéens, et déplacement de l'arrêt pharmacie entre Aviva et la Caisse d'Epargne sur la chaussée.

➤ Travaux place Rives de Loue, rue des Forges, de Traverse vont débutés le 25 février, un plan de circulation pendant les travaux sera expliqué aux riverains le 7 février à 20h30 en présence des entreprises.

➤ Commission camping : suite à la réception de devis pour des bungalows toilés, une réunion de la commission tourisme sera organisée sur place pour définir les emplacements et voir les modifications à apporter pour la mise aux normes du camping

➤ Vente gradins : la commune de Myon est intéressée.

➤ Vente terrain Mme Gardier, le conseil municipal donne son accord

➤ Repas anciens : se déroulera le mardi 14 mai 2013